



Appui à l'auto-évaluation des universités africaines

Appel à Manifestation d'Intérêt

L'Institut de la Francophonie pour la Gouvernance universitaire (IFGU) recherche des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique Centrale et des Grands Lacs, d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien, membres de l'AUF, qui souhaitent s'investir dans un processus d'auto-évaluation avec le soutien de l'IFGU et de ses partenaires.

Préambule

Dans le cadre de *l'Initiative pour la Gouvernance dans le Nouvel Espace Universitaire Francophone (IGNEUF)*, l'Institut de la Francophonie pour la Gouvernance Universitaire (IFGU) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique centrale et des Grands lacs, d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan indien, membres de l'AUF, quel que soit leur statut (public ou privé). Cet appel porte sur le projet d'appui à l'auto-évaluation des universités africaines, phase de mise en œuvre du guide méthodologique de l'auto-évaluation AUF-CAMES sur la base des Référentiels Qualité du CAMES, version révisée 2018.

L'IFGU a conduit avec le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), la phase pilote du projet d'appui à l'auto-évaluation des universités africaines en 2015 et 2016. 13 institutions d'enseignement supérieur africains ont à cette occasion, mené leur démarche d'auto-évaluation sur la base des référentiels produits par le CAMES en juillet 2014. L'atelier bilan de la phase pilote organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) les 13 et 14 mars 2017 a permis de valider les résultats très positifs de cette phase, de confirmer les plus-values immédiates de l'auto-évaluation pour les universités elles-mêmes et de déboucher sur des perspectives ambitieuses : l'approfondissement de la démarche vers l'élaboration d'un plan stratégique des universités déjà auto-évaluées, mais aussi son élargissement à de nouveaux établissements sur la base des outils issus des retours d'expérience contextualisés, notamment un guide méthodologique d'auto-évaluation permettant de minimiser le recours à un accompagnement extérieur et des référentiels CAMES améliorés. Cette phase pilote a également contribué à la constitution d'un véritable vivier d'experts africains en matière d'auto-évaluation et à asseoir une culture de l'auto-évaluation et de l'assurance qualité au sein des institutions bénéficiaires.

Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt

La phase actuelle s'inscrit dans la suite du projet pilote d'appui à l'auto-évaluation des universités africaines AUF-CAMES 2015-2016 et dans la **stratégie quadriennale de l'AUF 2017-2021 autour de son axe 3** « Contribuer à la mise en place de gouvernances adaptées aux nouveaux enjeux ». De façon spécifique, il s'agit, dans le cadre de cette première phase de mise en œuvre du guide méthodologique sollicitant un accompagnement minimal, de préparer le passage à l'échelle de l'auto-évaluation visant à terme, l'implication d'un très grand nombre d'institutions universitaires sur l'ensemble du continent.

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à identifier des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique Centrale et des Grands lacs, d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan indien, membres de l'AUF, quel que soit leur statut (public ou privée) qui souhaitent s'engager soit dans un processus d'auto-évaluation institutionnelle, soit de leurs offres de formation ou encore de leurs programmes de recherche, en utilisant le guide méthodologique et avec le soutien de l'IFGU et de ses partenaires.

Deux types d'accompagnement sont prévus pour les établissements qui seront sélectionnés :

- Un accompagnement uniquement à distance pour les établissements ayant déjà une expérience de l'auto-évaluation et désireux d'en conduire une nouvelle ;
- Un accompagnement mixte (un accompagnement présentiel suivi d'un accompagnement à distance) pour les établissements n'ayant pas encore expérimenté un processus d'auto-évaluation ou ayant perdu l'expertise nécessaire pour la conduire.

Vous trouverez ci-joint, le formulaire à compléter et à valider, le guide méthodologique d'auto-évaluation AUF-CAMES, ainsi que les Référentiels Qualité du CAMES, version révisée 2018.

Il est demandé aux institutions universitaires désireuses de s'inscrire dans ce processus, de compléter le formulaire joint, en précisant l'état des lieux de l'assurance qualité en leur sein, d'affirmer leur mobilisation au plus haut niveau et d'indiquer leur engagement de prise en charge des dépenses locales, notamment celles liées à la mission de l'expert chargé de l'accompagnement. Les institutions préciseront la nature de l'auto-évaluation souhaitée en priorité : auto-évaluation institutionnelle ou auto-évaluation de ses offres de formations ou de ses programmes de recherche.

Calendrier de réalisation

Les autoévaluations seront réalisées dans un délai de 6 mois, de janvier à juin 2019. L'IFGU propose le calendrier général suivant :

<i>Activités</i>	<i>Dates</i>
Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt	septembre 2018
Date limite de réponse à l'appel	30 novembre 2018
Sélection des établissements et élaboration des conventions	décembre 2018
Mise en œuvre des autoévaluations	janvier – juin 2019
Fin du projet	juillet 2019

Date limite de réception de candidatures

Pour présenter leur candidature, les institutions d'enseignement supérieur **d'Afrique Centrale et des Grands Lacs, d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien, membres de l'AUF**, doivent utiliser le formulaire joint à cet appel, le compléter, le signer et le renvoyer à l'adresse <ifgu@auf.org> au plus tard **le 30 novembre 2018**.

Cet appel est lancé sous réserve d'approbation budgétaire pour l'année 2019.